



BILAN DE MANDAT

de la majorité départementale
du **Finistère**



FINISTÈRE À GAUCHE
FINISTÈRE POUR TOUS

2008 - 2011 - 2014



Encore et toujours solidaires

Le Finistère est un département magnifique !

Bien sûr par la diversité et la beauté de ses paysages, son patrimoine bâti, ses îles...
Encore plus par ses femmes et ses hommes, leur sens de la solidarité, leur capacité à agir, chanter ou danser ensemble, à se rassembler et à se mobiliser pour leur territoire.
Cette dynamique collective est précieuse, surtout en période de crise !

Depuis six ans, la Majorité départementale de gauche du Conseil général porte une vision ambitieuse pour notre département. Elle marque fortement sa solidarité au service de ceux qui en ont le plus besoin ; elle organise un égal accès à un service public de proximité ; elle donne aux collégiens les meilleures conditions de réussite.

En développant les transports, en facilitant l'accès au logement, en aidant les communes à réaliser leurs équipements, en préservant la qualité de nos espaces naturels et en aidant à retrouver la qualité de l'eau, elle est attachée à aménager harmonieusement le territoire.

Elle apporte son appui continu aux filières économiques majeures du Finistère, l'agriculture et la pêche, à l'Enseignement supérieur, à la recherche, à l'innovation, comme aux infrastructures utiles au développement économique et à l'attractivité de notre territoire.

Nous sommes fiers de notre engagement au quotidien en faveur des Finistériens.

Nous encourageons leurs initiatives, leur ouverture aux autres et au monde.

Oui nous sommes, avec eux, encore et toujours solidaires.

Pierre MAILLE,
Président du Conseil général
du Finistère

DES SERVICES PUBLICS POUR TOUTES ET TOUS

Favoriser l'autonomie et la qualité de vie pour tous, soutenir les personnes qui rencontrent des difficultés liées à l'âge, à un handicap, agir pour le mieux-être des familles en difficulté, répondre aux besoins des enfants, sont les objectifs que nous avons portés au Conseil général, en voulant rendre plus accessibles et efficaces les services publics.



Plus de
450

jeunes aidés
pour le permis de conduire
durant le mandat.

Soutenir
les familles :

100 M€

en 2014 (subventions
aux crèches, protection
de l'enfance et soutien aux
familles en difficulté).

Répondre aux attentes des familles

Permettre aux familles de trouver le mode d'accueil de leur choix pour leurs enfants est un enjeu fort de qualité de vie. Collectifs ou familiaux, nous favorisons le développement de **modes d'accueil diversifiés**. Le Finistère compte aujourd'hui près de 3 250 places en structures d'accueil et nous soutenons la formation des 6 350 assistantes maternelles du Finistère.

Agir pour la jeunesse

Le cadre de vie des 44 000 collégiens finistériens est une des premières responsabilités du Conseil général. À ce titre, nous modernisons les **63 collèges publics** du département qui seront tous accessibles aux personnes en situation de handicap dans les prochaines années, sachant que 90% des établissements le sont déjà.

Transport scolaire, restauration, accès aux outils numériques, accessibilité des équipements mais aussi soutien aux initiatives pédagogiques favorisant l'ouverture au monde des collégiens... sont autant de politiques nécessaires pour **assurer de bonnes conditions d'enseignement**. Enfin, nous soutenons aussi financièrement les **48 collèges privés** et les **2 établissements Diwan**.

Le Conseil général agit pour la **protection de l'enfance** et accompagne les **familles en difficulté**. Soutenir et conseiller, préserver l'équilibre familial et l'intérêt de l'enfant, intervenir au plus près des besoins des familles sont nos priorités.

Investir
dans les collèges :

145 M€

depuis 5 ans pour offrir aux
jeunes Finistériens
de bonnes conditions
d'enseignement.

1 000 jeunes :

bénéficient
d'un accompagnement
renforcé vers
l'emploi, grâce à
l'expérimentation
de la Garantie jeune
en Finistère.

Nous renforçons notre soutien aux Missions Locales et favorisons la mise en place de Points d'Accueil Écoute Jeunes et des deux Maisons des adolescents pour permettre aux jeunes d'être mieux accompagnés dans leur quotidien. Chaque année, le Conseil général soutient aussi près d'une trentaine de projets **citoyens ou associatifs** portés par de jeunes Finistériens afin d'**encourager leurs initiatives** et de **favoriser leur autonomie**.





Hébergement des personnes âgées :

+de 13000

places maillent le Finistère.
C'est un engagement financier majeur.



80%

des cars du réseau Penn -Ar- Bed accessibles à tous.

Favoriser le « bien vieillir » en Finistère

L'allongement de l'espérance de vie est une chance, c'est également un défi. Le Conseil général est en première ligne pour répondre aux besoins croissants des familles et nous construisons toutes nos solutions avec **les usagers et les associations** pour répondre à leurs besoins.

Nous avons favorisé l'implantation, sur l'ensemble du territoire, de **Centres Locaux d'Information de Coordination (CLIC)** qui permettent d'apporter des réponses aux familles et usagers.

Nous avons mis en place un nouveau système de versement de l'**Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** directement auprès des services d'aide à domicile afin de faciliter la vie des familles. Le développement des accueils de jour, la formation aux bons gestes, l'accompagnement dans les démarches administratives... sont des actions concrètes permettant de soulager les aidants.

Le développement des services d'aide à la personne, des dispositifs pour l'adaptation des logements, sont autant d'orientations qui favorisent **la vie à domicile**, préservant ainsi le lien social.

Lorsque des circonstances amènent à l'entrée en établissement, le Conseil général apporte une solution d'accueil répondant aux attentes des familles. Aujourd'hui, ce sont plus de 13 000 places qui sont réparties sur l'ensemble du département.



S'engager pour les personnes en situation de handicap

55M€

investis en 2014 pour favoriser la vie à domicile (service d'aide à la personne, adaptation des habitations...).

C'est par le financement de la **Prestation de Compensation du Handicap (PCH)**, l'action quotidienne de la **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** et notre action conjointe avec les communes, que nous nous attachons à rendre accessible l'ensemble des champs de la vie sociale aux personnes en situation de handicap (accès à l'emploi, aux services publics, à la culture et au sport...). Notre volonté est de proposer un **véritable accompagnement des projets de vie de chacun**.

Grâce à des **réponses de proximité**, en soutenant l'émergence d'**une offre de logements autonomes**, le Conseil général agit au plus près des familles. Nous avons renforcé le nombre de **places d'accueil au sein des établissements** afin de répondre au mieux à la diversité des demandes et des situations. Aujourd'hui, le Finistère compte plus de 4 600 places et nous continuons nos efforts à travers le schéma « Vivre ensemble ».





22M€
par an pour l'action
quotidienne
des pompiers.

92%
des communes
possèdent
une bibliothèque au
terme du Plan de
Lecture Publique.

Nous les soutenons dans
le renforcement de leurs
fonds documentaires.

72

cercles et bagadoù
accompagnés en 2014.

Permettre l'accès à la culture et au sport pour tous

Nous sommes particulièrement attentifs au développement d'une offre culturelle et sportive sur l'ensemble du territoire. C'est une condition de l'attractivité et de la qualité de vie pour les Finistériens.

La Bibliothèque départementale et ses antennes, le soutien au développement des écoles de musique et de danse, le soutien à langue bretonne traduisent nos engagements en faveur de la culture.

Nous portons un effort constant pour préserver et mettre en valeur la richesse du patrimoine finistérien et pour le rendre accessible au plus grand nombre. Le Département est **propriétaire de plusieurs lieux d'exception** préservés et ouverts au public, comme le Musée départemental breton, l'Abbaye de Daoulas ou le Domaine de Trévarez. Le « **Passeport culturel** », qui propose une tarification attractive dans près d'une trentaine de sites, participe aussi au rayonnement culturel du Finistère.

Nous soutenons également les bénévoles associatifs, les fédérations sportives et les communes pour favoriser la présence de clubs et d'équipements sportifs accessibles à tous. Ce sont **7,9 M€ d'investissements qui ont été réalisés pour la seule année 2014 en soutien aux collectivités locales.**

Préserver notre patrimoine naturel :

Nous protégeons près de 7 870 hectares
d'espaces naturels sensibles
avec le Conservatoire du littoral
et 3 500 km de **chemins de randonnées**
sont accessibles aux promeneurs.



Agir pour le logement

Pour **favoriser l'accès au logement** et promouvoir la **mixité urbaine, sociale et intergénérationnelle**, nous nous sommes fortement engagés durant ce mandat. À travers les aides à la pierre, le Conseil général participe chaque année au financement de près de 850 logements destinés aux personnes ayant des revenus modestes. C'est un effort de solidarité important qui est mené pour **permettre à tous d'accéder à un logement de qualité**. Par ailleurs, l'action sur la rénovation thermique des logements porte ses fruits : en 2013, l'apport financier du Conseil général a permis l'amélioration énergétique de 2 069 logements publics et privés. Ce sont autant d'économies pour les habitants.



En 2013,
4M€
d'aides aux ménages
démunis (impayés d'énergie,
accès au logement...).

UN DÉPARTEMENT ATTRACTIF ET ACCESSIBLE

Nos missions de cohésion sociale sont essentielles pour favoriser l'insertion professionnelle. Notre objectif est également d'être présents aux côtés des entreprises et de construire des infrastructures solides pour que notre territoire soit ouvert sur le monde, attractif et accessible.



Le Finistère : une pépinière d'innovation !

Biosciences, aliments de demain,
énergies marines...

115

projets issus des pôles
de compétitivité bretons
ont reçu le soutien financier
du Conseil général.

Clause d'insertion dans
les marchés publics,
versement du RSA,
chantiers d'insertion,
soutien aux créateurs
d'entreprise... nous
multiplions les actions
pour assurer ainsi la
solidarité et soutenir
le retour à un emploi
stable.

Engagés pour l'insertion professionnelle

Convaincus qu'il n'existe pas d'insertion sans une **perspective d'emploi durable**, nous avons mis en place un **Pacte Territorial pour l'Insertion** afin de coordonner les actions entreprises et **mobiliser tous les acteurs** en faveur de ce combat primordial pour l'emploi. En complément du versement du **Revenu de Solidarité Active (RSA)**, nous construisons avec les personnes éloignées de l'emploi un **parcours d'insertion individualisé** grâce à un accompagnement ciblé. L'objectif est de résoudre les difficultés de mobilité, d'accès au logement ou aux soins, tout en soutenant les besoins en formation.

Engagés aux côtés des acteurs de l'économie et de l'innovation

Nous sommes et devons rester une terre de production. Nous accompagnons tous les acteurs économiques du Finistère, en premier lieu ceux de nos filières traditionnelles de la pêche et de l'agriculture. Nous accompagnons la modernisation des infrastructures (ports, bâtiments agricoles), favorisons des pratiques plus durables (circuits-courts, transformation à la ferme) et soutenons l'innovation technologique dans la production et la transformation des produits.

Notre politique en faveur du développement économique, c'est aussi un système d'aides financières directes pour les entreprises, afin de soutenir leur **modernisation** ou leur **implantation à l'international**.

Nous soutenons aussi les domaines du nautisme et du tourisme, qui constituent des leviers importants de création d'emplois (construction et réparation navale, établissements et hébergements touristiques...).

L'essor de nouveaux secteurs, dans les domaines de l'économie de la mer, de l'agroalimentaire ou des technologies de pointe, est bien réel en Finistère. Par notre soutien aux pôles de compétitivité, aux instituts de recherche (12 M€ depuis 2008 pour l'Enseignement supérieur et la recherche), nous accompagnons ces filières émergentes.



Pêche et agriculture font la force de notre territoire : aides directes à l'installation des jeunes pêcheurs et agriculteurs, modernisation des bateaux ou des bâtiments agricoles... De nombreux dispositifs soutiennent ces filières traditionnelles.

Engagés pour notre secteur touristique

3 M€

pour soutenir les profes-
sionnels (modernisation
des lieux d'hébergement,
conseils en marketing).



Ouvert sur le monde

Transports routiers, ferroviaires, aériens, maritimes, Très Haut Débit... rendre accessible l'ensemble de notre territoire est une de nos priorités.

Chaque année, 25M€ sont investis pour sécuriser et moderniser les 3560 km de notre réseau routier. Nous avons aussi mis l'accent sur le développement des transports en commun. Avec la mise en place du **tarif à 2€** et des **Clubs d'usagers** qui ont permis de mieux prendre en compte leurs attentes, la fréquentation du **réseau de transport Penn-Ar-Bed** a triplé en dix ans, pour atteindre **2 millions de voyages** en 2013. Les aires de covoiturage se sont fortement développées avec 1 600 places disponibles aujourd'hui. Entre 2010 et 2014, ce sont 211 km de véloroutes et de voies vertes qui ont été aménagés.

Nous assurons également la **desserte des îles** (fret et passagers) vers Molène, Ouessant, Sein et Batz à hauteur de 4M€ par an. Cela permet de valoriser le potentiel économique et touristique des îles.

Notre soutien à la **Ligne à Grande Vitesse** montre notre détermination à renforcer l'accessibilité du Finistère. Le département s'est engagé à hauteur de 46,1M€ dans le cadre du projet Bretagne à Grande Vitesse. 37 minutes seront gagnées vers Paris dès 2017. Nous restons tous mobilisés pour mettre Quimper et Brest à 3h de Paris. L'achèvement de la mise à 2x2 voies de la RN164 se poursuit aussi et doit développer l'accessibilité du centre Bretagne et du centre Finistère.

L'ouverture de notre territoire passe aussi par l'aménagement numérique. Le Conseil général a développé son propre réseau, **Penn-Ar-Bed Numérique**, qui permet à tous d'accéder à l'Internet Haut Débit et nous investissons massivement pour le Très Haut Débit.



Un Finistère connecté :

Plus de 900 000 € par an pour soutenir l'arrivée du Très Haut Débit.

Relier les territoires :

50M€

pour la construction du Pont de Térénez.

La desserte des îles, une priorité :

14M€

investis dans le Fromveur II qui assure la liaison passagers et fret avec les îles de Molène et Ouessant.



15% de déchets ménagers en moins depuis 10 ans grâce à une collecte sélective et aux 4 800 actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement soutenues durant tout le mandat.



Engagés dans les défis écologiques du 21^e siècle

Le Conseil général du Finistère a été la première collectivité bretonne à se doter d'un **Plan Climat Énergie Territorial**. Il traduit nos engagements en matière d'économies d'énergie et de production d'énergies renouvelables. Nos efforts permettent déjà d'éviter l'équivalent de la pollution de 20 000 voitures par an. Nous agissons également pour assurer aux citoyens **l'accès à une eau potable de qualité**, partout en Finistère. En 10 ans, le Conseil général a apporté 40M€ pour soutenir la modernisation du réseau, préserver les sources d'eau, traiter les eaux usées. En 2014, près de 730 000 euros de concours financiers aux collectivités ont permis de poursuivre l'amélioration de l'état des rivières (entretien des berges, protection de la faune et de la flore) et de mener des actions de sensibilisation à l'environnement auprès des plus jeunes.

FINISTÈRE ET SOLIDAIRES

HOLL ASAMBLES EVIT PENN AR BED

Poursuivre le travail engagé

Durant ces 6 années, la volonté d'un « Finistère pour Tous » a trouvé sa traduction dans nos engagements au quotidien comme dans nos choix budgétaires. Les bases de nos actions sont solides. La qualité du service public, son accessibilité pour toutes et tous sont des garanties pour l'avenir.

Les attentes de nos concitoyens évoluent, le contexte économique aussi. Nous avons anticipé ces changements et notre faible niveau d'endettement nous permet d'envisager les défis de demain avec détermination et sérénité. C'est le sens du mandat qui s'achève. C'est aussi le sens de notre engagement, porté vers l'avenir et les générations futures.

Les prochaines élections départementales des 22 et 29 mars 2015 seront l'occasion de réaffirmer nos valeurs. Notre responsabilité est de poursuivre le travail engagé au sein du **futur Conseil départemental**, convaincus des atouts de notre territoire, de son rayonnement et de la richesse des femmes et des hommes qui le composent.

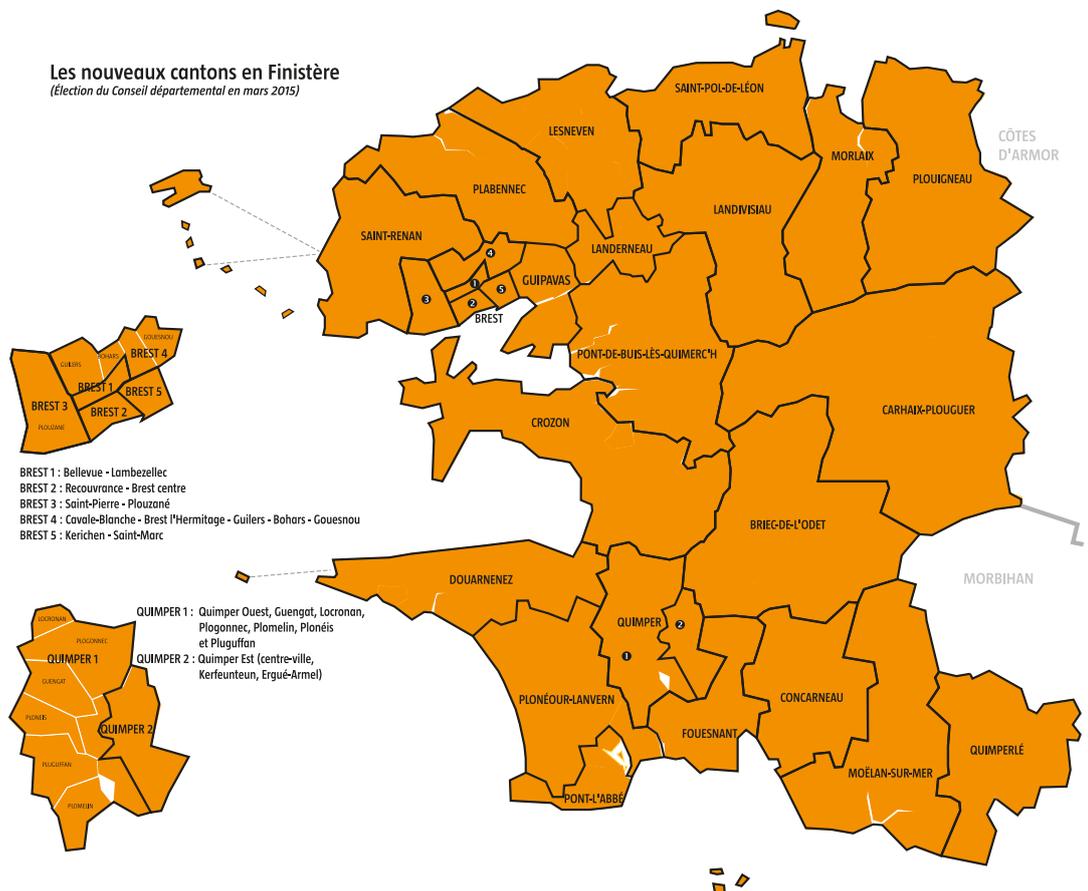
Les 22 et 29 mars, je vous invite à promettre ensemble, déterminés pour le Finistère, encore et toujours solidaires.
Yvonne Naïfe.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 22 ET 29 MARS 2015

27 cantons, 54 conseillers départementaux, 100% paritaires !

En mars prochain, vous serez invités à élire vos nouveaux Conseillers départementaux, issus d'un binôme paritaire pour les 6 années qui viennent.

Les nouveaux cantons en Finistère (Élection du Conseil départemental en mars 2015)



Contactez-nous :
finistereetsolidaires@gmail.com